

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 2 AVRIL 2025

Date de convocation : 27 MARS 2025
Date d'affichage : 27 MARS 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 21
Présents : 14
Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint, + MAYEUX M., 3ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

EXCUSES : MM. FERAHTIA A., 4ème Adjoint qui donne pouvoir à MURCIA B. + DHAUSSY L., 5ème Adjointe qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + PLANTIN M.F. qui donne pouvoir à CLOSSE E. + PERNAK C. qui donne pouvoir à LEBBADER D. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à PERTOLDI C.

ABSENTS : MM. GARCIA M.

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2025-02-03

OBJET

Motion de soutien aux sapeurs-pompiers du centre de secours de Denain

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 059-215902925-20250402-DELIB20250203-DE

Depuis plusieurs semaines, les sapeurs-pompiers de la caserne de Denain alertent publiquement sur la dégradation de leurs conditions de travail.

La situation est telle qu'un droit de retrait a été déposé.

Je veux par cette motion soutenir ce véritable cri d'alarme de la part de celles et ceux dont la vocation et le métier consistent à secourir la population dans des conditions souvent tragiques et dangereuses pour eux-mêmes.

Le SDIS du Nord, directement rattaché désormais au Conseil Départemental, n'est clairement pas au rendez-vous dans une Ville et un territoire marqués par les indicateurs sanitaires très dégradés, reconnus par l'ARS.

C'est d'abord la suppression du véhicule infirmier qui nous a été imposée sans concertation ni discussion préalables. Une décision brutale et inacceptable, d'autant plus que les infirmiers sapeurs-pompiers sont souvent les premiers à porter secours aux habitants, avant l'arrivée des équipes médicales du SMUR.

Aujourd'hui, c'est un appel à l'aide qui a été lancé par les pompiers de Denain, Saint-Amand-les-Eaux, Douchy-les-Mines et Raismes, qui dénoncent des conditions de travail très dégradées.

Je cite la Voix du Nord qui a pu recueillir les témoignages de ces héros du quotidien concernant l'état de la caserne de Denain :

« Une vétusté qui se transforme en mal-être au travail. « Avant tout on est là pour les gens », rappelle le pompier David Mirland, « mais si on veut que ça se passe bien pour l'intervention, il faut aussi prendre en considération nos problématiques. Le malaise du SDIS, c'est quatorze décès en quatre ans. Quatorze pompiers qui se sont suicidés. »

Cette situation est parfaitement inacceptable et nécessite le soutien de l'ensemble du Conseil Municipal d'Haveluy.

C'est l'objet de cette proposition de motion que je vous propose de voter. Et vous pouvez compter sur mon engagement et ma mobilisation pour alerter à nouveau Monsieur POIRET, Président du Conseil Départemental, et Monsieur HOUSSIN, Président du SDIS, pour que des réponses adaptées et responsables soient trouvées dans les délais rapides qui réconfortent les sapeurs-pompiers de notre territoire dans leurs missions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

ADOpte la présente motion.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

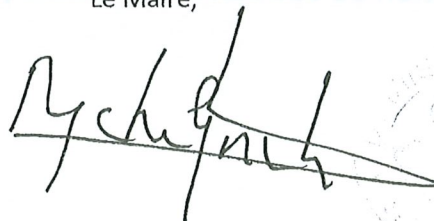
La secrétaire de séance,



Mariette MAYEUX

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Paul RYCKELYNCK

